

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Le fait de voter est un acte politique important dans une démocratie. L'objet du chapitre est d'étudier les différents aspects du vote, à savoir la façon dont on va pouvoir mesurer ce que l'on appelle la participation électorale puis d'identifier les facteurs de cette participation électorale.

1. COMMENT MESURER LA MOBILISATION ÉLECTORALE ?

D'une part, on commence par distinguer le **taux d'inscription** sur les listes électorales du **taux de participation électorale** et du **taux d'abstention**. Chaque notion a sa signification propre et il est important d'en maîtriser les définitions. Ainsi, les résultats donnés aux élections sont en % des suffrages exprimés et non en % des électeurs potentiels ou des électeurs inscrits. Alors, les suffrages obtenus par le vainqueur de cette élection représente en réalité un plus petit nombre d'électeurs que ce que l'on pourrait croire au premier abord.

Il existe plusieurs façons de mesurer la mobilisation des électeurs. Le **taux d'abstention** mesure le pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales qui n'ont pas voté à un tour de scrutin donné.

$$\text{Taux d'absention: } \frac{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales n'ayant pas voté à un tour de scrutin}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}}$$

Le **taux de participation électorale** est l'envers du taux d'abstention. Il mesure le pourcentage d'électeurs inscrits qui sont allés voter.

$$\text{Taux de participation électorale: } \frac{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales ayant voté à un tour de scrutin}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}}$$

La mesure des taux de participation et d'abstention, largement relayée par les médias, ne suffit toutefois pas à saisir la réalité de la **non-participation électorale**. Le calcul du **taux d'inscription** sur les listes électorales permet de saisir la part des électeurs potentiels s'étant effectivement inscrits. Si depuis l'abaissement de la majorité électorale en 1974 sont considérés comme électeurs tous les nationaux français de plus de 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques (auxquels il faut ajouter pour les élections locales les ressortissants de l'Union Européenne), tous ne s'inscrivent pas sur les listes électorales. En France, le taux d'inscription sur les listes électorales est de façon stable légèrement inférieur à 90%. En moyenne, un électeur potentiel sur dix n'est pas inscrit. Le taux d'inscription au 1er mars 2017 était de 88,6%.

2. LES EXPLICATIONS SOCIALES DU VOTE

2.1 Les variables sociales de l'abstention

2.1.1 *Participation électorale, intérêt pour la politique et sentiment de compétence politique*

Une partie de l'abstention s'explique par des variables sociologiques. C'est en particulier le cas de l'abstention systématique, qui relève essentiellement de ce qu'Anne Muxel nomme abstention "hors-jeu politique" (Muxel, 2003). Il s'agit d'une abstention qui se traduit par un **sentiment de désintérêt** vis-à-vis de la politique et donc souvent le sentiment **d'incompétence**

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

politique. Vincent Tiberj souligne ainsi que pour les différentes élections ayant eu lieu entre 2014 et 2017, les personnes n'ayant jamais parlé de l'élection ont entre 2,8 et 5,5 fois plus de chances de s'abstenir que ceux qui en ont parlé souvent. Cette abstention concerne des individus dont les caractéristiques favorisent l'expérience de la domination sociale ; on y observe ainsi une sur-représentation des chômeurs, des précaires et des moins diplômés. Ainsi, en 2017, un peu moins d'un quart des inscrits de 25 ans ou plus sans aucun diplôme se sont abstenus aux deux tours des scrutins, tandis que cette proportion est inférieure à 15% des individus titulaires d'un diplôme et à 10% de ceux qui disposent d'un diplôme du supérieur (Tiberj, 2018).

2.1.2 Participation électorale et intégration sociale

Par ailleurs, le **niveau d'intégration sociale** va jouer un rôle dans ces pratiques d'abstention et on constate souvent que plus un individu va être intégré socialement et professionnellement et plus il va avoir tendance à participer électoralement parlant. En 1968, Alain Lancelot proposait déjà une analyse du vote comme étant conditionné au statut socio-économique ainsi qu'à l'importance des liens d'interconnaissance, dont la force expliquerait la participation électorale alors plus fréquente dans le monde rural que dans les grandes villes. De la même manière, la tendance à la « déstructuration des familles » (l'augmentation du nombre de familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne) constitue un facteur important de la démobilisation électorale au sein de la cité. En effet, l'enquête Participation conduite par l'Insee montre qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, les adultes d'une famille monoparentale présentent un taux d'abstention presque deux fois plus élevé que celui des adultes d'un couple avec enfant : 23,2 % contre 13 %. Cette situation trouve son prolongement dans le comportement électoral de leurs enfants. Un enfant de famille monoparentale est plus souvent abstentionniste qu'un enfant vivant avec ses deux parents : 32,7 % contre 24,6 %.

De plus, le contexte politique, à savoir le type d'élections et les enjeux de l'élection vont également être des déterminants de la participation électorale. En effet, bien souvent, les élections présidentielles vont davantage mobiliser que les élections locales ; de même que les élections considérées sans enjeu par les électeurs, comme les législatives parfois, vont moins mobiliser.

2.2 Les variables lourdes de l'orientation électorale en France

C'est dans les années 1940-1950, aux États-Unis, avec les travaux de l'École de Columbia menés par Paul Lazarsfeld et Bernard Berelson, que le modèle explicatif du vote va apparaître. Pour ces chercheurs, les milieux sociologiques d'appartenance des individus vont fortement influencer leur comportement électoral : « une personne pense politiquement comme elle est socialement ». Au-delà de leurs divergences, les travaux menés dans les universités de Columbia et du Michigan sont à l'origine de nombreuses études sur le poids des variables dites « lourdes » dans la détermination des comportements électoraux. Le vote peut être vu comme un **phénomène collectif** dans la mesure où il est conditionné par ce que l'on appelle les variables lourdes du comportement électoral. Celles-ci représentent les déterminismes sociaux qui vont

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

influencer l'individu au cours de son vote. Par exemple, la classe sociale à laquelle on appartient est souvent déterminante. Pendant longtemps, le vote des ouvriers penchait traditionnellement vers le Parti Communiste, et à gauche de façon générale. De la même manière, la religion catholique oriente plus souvent le vote à droite. Ces différentes variables sociales sont donc considérées comme s'imposant à l'individu et lui dictant sa conduite, en quelque sorte. En France, l'appartenance religieuse ainsi que plusieurs variables socio-économiques influencent le positionnement sur un axe gauche-droite.

On parle des **variables lourdes explicatives du comportement électoral** : il s'agit de l'ensemble des facteurs sociodémographiques les plus explicatifs du vote. Les variables lourdes du comportement électoral sont les variables identifiées comme étant les plus prédictives du comportement électoral d'un individu, c'est-à-dire du parti pour lequel il va voter ou du fait qu'il va préférer voter ou s'abstenir.

Les variables lourdes du vote en France sont :

- **la catégorie socioprofessionnelle** : les ouvriers ont voté majoritairement à gauche jusqu'à la fin du XXe siècle. Aujourd'hui, leur vote est principalement en faveur de l'extrême droite.
- **le patrimoine** : l'effet du patrimoine est connu depuis le travail de Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier sur les élections législatives de 1978 (Capdevielle, Dupoirier, 1981). Les auteurs montrent que quel que soit le niveau de revenu, la gauche l'emporte chez les électeurs qui n'ont aucun patrimoine, et la droite chez ceux qui ont au moins deux éléments de patrimoine. Lors de l'élection présidentielle de 1995, un électeur indécis entre vote à gauche et vote à droite a une probabilité de 55% de voter à droite dès lors qu'il possède un portefeuille de valeurs mobilières. Cette probabilité atteint 66% en 2007. Un patrimoine élevé est donc prédictif d'un vote à droite (tout comme le fait d'être indépendant). L'effet-patrimoine est aujourd'hui encore très présent, alors que les autres variables lourdes ont plutôt tendance à décliner.
- **le genre** : les femmes ont longtemps été abstentionnistes et ont voté plus à droite que les hommes, mais ce n'est plus vrai. Aujourd'hui, hommes et femmes se répartissent à peu près également entre la droite et la gauche. Cependant, les femmes se montrent plus réticentes que les hommes à l'égard des extrêmes. Le vote RN en particulier est le plus masculin de tous.
- **l'âge et la génération** : l'effet de l'âge a souvent été discuté. L'âge affecterait le degré de participation électorale, et les jeunes voteraient souvent plus pour des formations politiques radicales que les personnes âgées. En effet, lors de l'élection présidentielle de 1988, le pourcentage d'électeurs votant à droite au second tour était plus élevé de 17 points pour les électeurs âgés de plus de 63 ans que pour les 18-30 ans (Denni, 2011). Cependant, l'âge peut masquer l'existence d'un effet de génération. L'orientation idéologique n'est pas seulement une affaire d'âge mais une question de cohorte.

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Autrement dit, la génération peut avoir un effet sur l'orientation idéologique parce que les différentes générations n'ont pas connu les mêmes événements politiques déterminants dans leur jeunesse, comme la génération d'avant-guerre qui penchait à droite, ou la génération étudiante en mai 1968 et les suivantes qui, en moyenne, penchent à gauche (Tiberj, 2017a).

- **Le diplôme** : il est admis qu'un niveau d'études élevé augmente la propension à s'intéresser à la politique et à voter
- **la religion** : elle demeure le facteur le plus prédictif des comportements électoraux. Les catholiques pratiquants votent plus souvent au centre et à droite que les autres électeurs, mais demeurent plus rebelles que la moyenne à l'extrême droite. La corrélation entre niveau d'intégration au catholicisme et vote de droite persiste lors des dernières élections : Guy Michelat et Claude Dargent montrent qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, le vote pour la droite parlementaire (incarnée par les candidats Nicolas Sarkozy et François Bayrou) concerne 23% des sans-religion contre 71% des pratiquants réguliers.

3. LES VARIABLES CONTEXTUELLES DE L'ABSTENTION

3.1 Participation et enjeux des scrutins

Le **vote** est l'expression de préférences individuelles face à des enjeux et à l'offre électorale. La perception par l'électeur des enjeux du scrutin influence aussi la probabilité de sa participation. Cette perception tient à la fois au type d'élection concerné et à la lecture des oppositions entre les candidats en présence. Le vote peut donc être vu comme un acte individuel. On constate un affaiblissement du poids des variables lourdes du comportement (comme le sentiment d'appartenance à la classe sociale ouvrière, à un courant religieux, ...) et on voit émerger un individu plus libre de ses choix (cf isoloir). En effet, la baisse du poids de la religion dans nos sociétés, le fait que la classe sociale ne soit plus prédictive du vote contribuent à voir le vote de plus en plus comme un acte individuel. L'individu a tendance à aller voter lors d'élections qui présentent des enjeux qui pourraient consolider ou compromettre ses intérêts. Les trois enjeux principaux étudiés par Richard Nadeau sont l'économie, l'immigration et l'Europe. Ces enjeux ont énormément d'influence sur le vote lors d'élections présidentielles. Le choix de l'électeur peut donc dépendre des enjeux propres à chaque élection : la configuration électorale (mode de scrutin, partis en présence, etc.), la stratégie électorale (alliances, etc.) ou pour « punir » un représentant sortant pour ne pas avoir apporté les changements espérés, pour un conjoncture économique, politique ou sociale mauvaise (attentats, crise et montée du chômage, scandale concernant un candidat, ...). Ce constat d'un lien entre participation et enjeu perçu se retrouve dans les écarts en termes de taux d'abstention entre les différents scrutins en France. Ainsi, si le taux d'abstention à une élection présidentielle n'a jamais été supérieur à 28,4% sous la Cinquième République, ce taux n'a jamais été inférieur à 50% aux élections européennes depuis 1994. De la même manière, l'importance de l'enjeu perçu se retrouve dans la plus forte participation, parmi les scrutins locaux, aux élections municipales.

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

3.2 La progression d'une abstention intermittente

Une partie de l'abstention peut correspondre à ce qu'Anne Muxel a nommé un abstentionnisme « dans le jeu politique » : l'abstention d'électeurs relativement intéressés par la politique, capables d'exprimer une référence partisane, plus jeunes et diplômés que les abstentionnistes "hors-jeu". Dans ce cas, les électeurs choisissent de s'abstenir afin de protester ou de marquer un refus de telle ou telle candidature. Il ne s'agit pas alors de désintérêt pour la politique, au contraire, mais plutôt d'une autre forme de contestation par le non-vote. Anne Muxel la relie donc à l'émergence d'un nouveau type d'électeur, plus mobile, plus affranchi des modèles d'identification partisane, relativement critique et exigeant à l'égard de l'offre politique, et pouvant utiliser l'abstention au même titre que le vote pour se faire entendre et peser sur l'élection. La volatilité de la participation électorale semble en effet progresser sur le moyen terme, puisque de moins en moins d'inscrits votent systématiquement.

3.3 La volatilité électorale

La **volatilité électorale**¹ a progressé tant du point de vue de la participation que de l'orientation électorales. L'abstention intermittente étudiée précédemment en est une manifestation. Si l'on se concentre maintenant sur l'orientation du vote, la volatilité se manifeste par le changement des préférences d'une élection à l'autre. Ce phénomène interroge la sociologie politique car il peut refléter un affaiblissement du poids des variables lourdes lié à un déclin de l'identification politique et/ou à un renforcement du poids des variables contextuelles, ou bien une recomposition du poids de certaines variables.

En effet, l'affaiblissement des variables lourdes du comportement électoral conduit à une montée de la **volatilité électorale**, ce qui suppose que le vote devient moins prévisible. Celle-ci peut se traduire par de fréquents changements concernant les **préférences électorales** des individus ou bien par une hausse du **vote intermittent**². Par exemple, la volatilité électorale consisterait à voter pour la droite à une élection puis pour la gauche à une autre ; ou à voter pour un parti puis pour un autre ; ou encore à voter à une élection et s'abstenir à une autre.

Ainsi, la volatilité électorale peut s'analyser comme une place plus importante accordée par les électeurs au contexte politique : les élections ont-elles un enjeu fort ? De ce fait, selon le contexte politique, les électeurs peuvent être amenés à faire des choix différents. Par ailleurs, l'affaiblissement du clivage gauche/droite contribue aussi à brouiller les repères politiques traditionnels et peut amener à davantage de volatilité électorale. Pour finir, les variables sociales, dont on a dit précédemment qu'elles étaient en déclin, peuvent parfois être considérées comme en recomposition et donc tout de même avoir une influence sur les électeurs.

¹ **Volatilité électorale** : propension à changer de parti d'un scrutin à l'autre, ou de passer du vote à l'abstention.

² **Vote intermittent** : désigne le fait de ne pas voter systématiquement à tous les scrutins. Cela correspond aux comportements électoraux consistant à alterner vote et abstention.

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

- ⇒ La volatilité électorale n'est pas un phénomène nouveau, l'intensité des alternances politiques depuis les années 1980 en France suscite l'interrogation : les électeurs et les électrices deviennent-ils de moins en moins fidèles aux partis ? La volatilité électorale peut aussi être interprétée comme signe d'un électorat de plus en plus diplômé, moins prisonnier de ses appartenances sociales, capable d'utiliser son vote comme une arme stratégique. Mais, la volatilité électorale reste assez difficile à mesurer. **De plus en plus d'électeurs sont donc indécis et votent en fonction des enjeux de l'élection (vote stratégique).**